		Fiche r	Fiche rédigée par			le		
Trapped			FICHE D'INSCRIPTION 2025-2026					
Qu	unio	NOM						
		PRENOM						
Né le		Nationalité			Tél			
					Portable			
Adresse								
Certificat me	édical		]	E-mail				
		Le	es responsable	es légaux				
PERE				MERE				
NOM				NOM				
PRENOM				PRENOM				
Tél domicile				Tél domicile				
Tél Travail				Tél Travail				
		Personne a	a prévenir e	en cas d'urger	псе			
Nom & Prenor	n				Tél	:		
Agissant en q	ualité de				-			
Autorise :		Mon enfant	Mon enfant à participer aux activités organisées					
			par le Club et être transporté par un membre de L' AOT Section Badminton de TRAPPES lors des déplacements.					
Autorise :			-	ements. e faire soigner et à	è faire pratiq	uar tauta inte	ryontion	
Autorise .				lors de ces activi		uer toute into		
TARIF D'INS	CRIPTION			Horaires de pra	tique priori	itaire		
			jeudi de 20H à 22H30					
Licence				•		et André BRC	DUSTAL	
Cotisation			vendredi de 20H30 à 22H30  Gymnase : GAGARINE					
			samedi	de 9H30 A 12H				
TOTAL			Gymnase : GAGARINE					
Paiement :		☐ Chèque		Espèce		] CB	☐ Virement	
Je certifie :								
Exact les rens Badminton qu		ci-dessus et avoir	pris connaissa	ince et accepter le	règlement i	ntérieur de la	Section	
Dauminion 4	1 III a 010 10		Fait à Trappes	le :		Signature :		
			I WILW LIMPERS			019.10.0.0		

### A.O.T. Section Badminton



### REGLEMENT INTERIEUR

#### PRESENTATION ET FONCTIONNEMENT

L' A.O.T est une association régie par la loi 1901. Les licenciés sont répartis dans les sections des différentes

disciplines déclarées.

Chaque section assure son autonomie de gestion et règle la vie de ses adhérents dans le cadre de ses disciplines.

Le Président, son comité assurent la responsabilité administrative de la section.

Toute proposition d'activité doir recevoir l'approbation des membres du comité réunis.le Trésorier est chargé d'informer le Président et les membres du comité de la tenue des comptes et des incidences des activités proposées sur ces derniers.

#### INSCRIPTION ET CONTRÔLE MEDICAL

L'inscription à la Section Badminton comprend :

- La licence qui permet d'être assuré pour la pratique du sport <u>Elle est obligatoire</u>. Nul ne peut participer aux entraînements et aux compétitions sans être possesseur d'une licence Le licencié autorise les responsables de la Section Badminton à prendre la licence à sa place.
- L'accès aux lieux de pratique à raison de deux heures par semaine aux horaires choisis lors de l'inscription.
- Le certificat médical ou le questionnaire médical est obligatoire pour la pratique des activités sportives et physiques.
   /!\ En cas de réponse positive au questionnaire de santé, un certificat de non contre-indication à la pratique du Badminton en compétition de moins de 6 mois est exigé.
- Le montant total de la cotisation sera réglé le jour de l'inscription

Pourra être radié de la Section Badminton tout membre en retard de paiement de 3 mois pour le paiement de ses cotisations ayant porté préjudice moral ou matériel à la bonne marche et renommée de l'association

#### **LIEUX ET HORAIRES**

La pratique du Badminton est autorisée, sur la proposition de la section par le Service des Sports.

Les lieux et horaires sont précisés, chaque année à l'inscription. Il convient de respecter les horaires de début et de fin des entraînements.

Vous avez accès aux vestiaires, utilisez les, mais n'y laisser rien après vous être changé. Apportez vos affaires dans la salle d'entraînement.

La Section n'est en aucun cas responsable de la perte ou du vol d'objets de valeur.

#### **TENUE VESTIMENTAIRE**

Les pratiquants doivent accèder sur les cours en tenue de sport adaptée.

Short ou pantalon de survêtement.

Tee-shirt ou polo.

Chaussures de salle de préférence avec semelles blanches non marquantes réservées exclusivement à ce sport et ne servant pas à l'exterieur.

#### **MATERIEL**

La Section Badminton prête une raquette et les volants

#### **RESPONSABILITE**

La section Badminton est responsable des enfants aux jours et aux heures d'activités et dès lorsqu'ils sont sur les lieux de pratique.

Les enfants sont pris en charge dès qu'ils accèdent aux cours et qu'un responsable de la Section les ait accueillis, les parents doivent s'assurer de la présence de ce responsable et ne doivent pas laisser les enfants sur le parking de l'Etablissement.

Les parents autorisent les responsables de la Section Badminton, à faire pratiquer à leur(s) enfant(s) licencié (s) toute intervention médicale ou chirurgicale jugée nécessaire par le corps médical pendant les activités organisées par la Section.

RAPPEL: AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SANS
REGLEMENT INTERIEUR SIGNE
ET CERTIFICAT MEDICAL OU QUESTIONNAIRE DE SANTE

La Section Badminton n'est pas responsable des accidents qui pourraient survenir dans la pratique de ce sport.

Signature de l'adhérent ou du représentant légal

Le: /



# **AOT Badminton**

Saison 2025 - 2026



## Règlement de l'inscription par virement

Merci de préciser dans le libellé du virement : « Inscription 2025-2026 » suivi du NOM et du Prénom de l'adhérent

#### CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE

#### Releve d'Identite Bancaire

Titulaire du compte / Account holder ASSOCIATION OMNISPORT TRAPPISTE MAIRIE 1 RUE DE LA REPUBLIQUE

IBAN	BIC
FR76 1751 5900 0008 0204 6732 941	CEPAFRPP751

Code Banque	Code guichet	N° du compte	Clé RIB	Domiciliation / Paying Bank
17515	90000	8020467329	41	CENTRE COMMERCIAL LES TEMPLIERS
				78990 ELANCOURT

# Inscription en ligne

- 1) Connectez-vous sur https://www.myffbad.fr/accueil avec votre numéro de licence
- 2) Renseignez les informations de contact
- 3) Remplissez le questionnaire de santé ou enregistrez votre certificat médical
- 4) Sélectionnez le tarif correspondant à votre situation
- 5) Réglez votre inscription par CB ou virement (RIB ci-dessus)

Votre inscription sera confirmée après validation de votre dossier par l'AOT Badminton